RÉSUMÉ DES RÉALISATIONS

CONTEXTE D'INTERVENTION

PRÉ ET POST ÉVÉNEMENTS – AOÛT 2008

DOSSIER : MONTRÉAL NORD

Réalisations

Service De police de la Ville de Montréal

Octobre 2010

Montréal

Table des matières

Page

Introduction ……..…….. 3

1. La dynamique des interpellations et des interventions policières auprès des jeunes…….…….…. 4

2. Le mode de fonctionnement du SPVM concernant la mise en application d'une politique ministérielle……..…… 7

3. La sécurité du personnel……..…... 9

Annexe 1 Profil criminel du quartier de Montréal-Nord…….. 12

Annexe 2 «Mise à jour du Profil criminel du quartier de Montréal-Nord – 2001 à 2009…….……. 25

Annexe 3 « Sommaire des actions du PDQ39……..... 31

Annexe 4 «Caractéristiques de la population du site des émeutes» .....…... 43

INTRODUCTION

Le présent document vise à présenter les principales mesures entreprises par le SPVM en lien avec l'intervention policière du samedi 9 août 2008 au parc Henri-Bourassa lors de laquelle Fredy Villanueva est décédé et suite à l'émeute du 10 août.

Ces mesures sont des actions qui touchent trois volets de la pratique policière, soit :

1. La dynamique des interpellations et des interventions policières auprès des jeunes.
2. Le mode de fonctionnement du SPVM concernant la mise en application d'une politique ministérielle.
3. La sécurité du personnel.

Nous les présentons ci-dessous après les avoir mises en contexte.

En ce qui a trait à l'usage de la force et, plus précisément à l'usage de l'arme à feu, quoique cette question soit au cœur des débats entourant les événements du 9 août 2008, nous laissons les instances qui ont été mandatées pour se pencher sur les faits, se prononcer avant de questionner les procédures établies.

1. La dynamique des interpellations et des interventions policières auprès des jeunes

Un important volet de la pratique policière qui a été remis au premier plan lors des événements de Montréal-Nord est celui des interventions auprès des jeunes, et plus spécifiquement, auprès des jeunes des quartiers défavorisés.

Dans Montréal-Nord, depuis plusieurs années, il existait un historique d'interventions policières auprès de certains jeunes qui se déroulaient dans un climat de tension et lors desquelles les policiers étaient invectivés et même encerclés. D'ailleurs, il y a deux événements qui sont survenus en 2007[1] et 2008[2], impliquant des policiers ayant été victimes de coups de feu tirés dans leur direction.

À ce chapitre, le SPVM a produit le «Profil criminel du quartier de Montréal-Nord pour la période 2004-2008» (annexe 1) dans lequel est dressé le portrait de la criminalité à Montréal-Nord ainsi que, plus spécifiquement, le secteur de Montréal-Nord où se sont déroulés les événements du mois d'août 2008.

On y apprend ainsi que le SPVM répond, dans ce secteur, à un volume élevé d'appels de service pour les infractions contre la personne, les coups de feu et les incivilités.

En complément, le SPVM a également produit le document «Criminalité et interventions policières à Montréal-Nord, 2001-2009 – mise à jour du Profil criminel du quartier de Montréal-Nord pour la période 2004-2008» qui est joint au présent document (annexe 2).

Trois éléments nous sont apparus particulièrement importants :

- La nécessité de **tisser en continu des liens entre les jeunes et les policiers** en dehors des interventions policières.
- L'importance du **savoir être et faire des policiers** afin d'intervenir adéquatement dans ce contexte.

---

[1]Événement: 39-070603-002 – Policier qui circulait à bord de son véhicule personnel en direction de chez lui et qui s'est fait tirer 3 coups de feu en sa direction.
[2]Événement : 39-080507-029 – Policier en devoir circulant sur la voie publique avec le véhicule de patrouille et dont la vitre arrière du véhicule a été fracassée par un projectile d'arme à feu.

- L'influence du milieu de vie sur les **dynamiques entre les jeunes et les policiers**.

Les mesures adoptées par le SPVM depuis les événements d'août 2008 touchent l'un ou plusieurs de ces éléments clés. Il a pu s'agir de *mesures ponctuelles*, de *nouvelles initiatives* ou encore, de *la poursuite ou du renforcement de mesures* déjà existantes. De plus, vous trouverez également, à l'annexe 3, un sommaire contenant les actions du poste de quartier 39 quant à ses différents programmes en matière de prévention de la criminalité.

Dans le contexte précis de Montréal-Nord, il est essentiel de rappeler l'importance des autres secteurs d'intervention pour améliorer la dynamique de quartier et de surcroît, la dynamique entre les jeunes et les policiers. Cela a été souligné à de multiples reprises; seulement un travail de longue haleine concerté et sur différents plans simultanément (santé, éducation, loisirs, infrastructures, habitations, emplois, familles, etc.) peut permettre une transformation durable de ces dynamiques.

À ce sujet, le SPVM a préparé le document «Caractéristiques de la population du site des émeutes» (annexe 4) qui permet de mieux comprendre le contexte socioéconomique qui prévalait dans ce secteur au moment des événements.

Actions entreprises à l'égard de la dynamique des interventions policières auprès des jeunes

Actions réalisées

⇒ Plusieurs des activités avaient pour but d'**informer, d'écouter et de rassurer** les partenaires et certains membres de la communauté. Dans ce cadre, il y a eu la **mise en place** ou **l'intensification de programmes** tels que:

- *Unité sans violence*: programme qui vise à faire la promotion de la non-violence chez les jeunes, en plus de leur permettre de vivre des ateliers positifs avec des professionnels dans plusieurs domaines qui les intéressent.
- *Parents vigilants*: programme de bénévoles, résidents des différents secteurs sensibles identifiés qui agiront comme personnes significatives auprès des jeunes, notamment à l'heure de la sortie des classes.
- *Beaux, jeunes et forts à l'Académie*: camp de cinq jours réunissant jeunes et policiers autour d'activités telles que l'inspection d'auto-patrouille, la prise de notes, la prise d'empreintes digitales, l'utilisation du laser, etc.
- *Projet COOP*: programme qui se veut un lieu d'échange, d'information et de sensibilisation qui permettra de développer de meilleures relations et un rapprochement entre les policiers et les citoyens sur une période de quatre semaines.
- *Projet Échanges jeunesse* : le projet Échanges jeunesse vise à rapprocher les jeunes des différentes communautés culturelles et les policiers de leur quartier. Pour ce faire, des agents sont jumelés à des jeunes de 14 à 18 ans et à un ou des intervenants des organismes communautaires partenaires du quartier. Ces groupes ont des activités qui leur permettent d'échanger et de vivre des expériences (découverte du travail policier, activités culturelles et sportives) ensemble.

Comme les exemples le dénotent, une attention particulière est apportée aux activités ciblant les jeunes afin de diminuer le risque de leur adhésion à la délinquance ou aux gangs de rue.

⇒ Participation aux travaux des **chantiers de *Montréal-Nord en santé***, présidés par l'arrondissement Montréal-Nord et qui ont conduit à une vaste consultation; poursuite de cette collaboration en donnant suite aux deux

recommandations qui l'interpellent directement, soit celle de la «Restauration des liens de confiance entre les services policiers/publics et la population du Nord-est» et celle de la «Constitution et de la mise en branle de la Table Prévention, Paix et Sécurité publique de Montréal-Nord».

⇒ ***Identification des quartiers*** de Montréal dont le tissu social s'apparentait à celui de la zone des événements (recherche (Annexe 4) effectuée par une démographe identifiant neuf (9) postes de quartier (PDQ) soit le 3, 7, 10, 13, 15, 26, 30, 33 et 39, comportant les mêmes caractéristiques que Mtl-Nord).

Le *but de cette démarche est d'i*mplanter un poste **d'agent de concertation civil** dont les activités sont concentrées autour des **objectifs suivants** :

- *L'amélioration de la confiance* des partenaires à l'égard du SPVM, notamment en favorisant la mise en place d'activités qui ont pour but de répondre aux besoins locaux de prévention (ex. : activités récréatives pour les jeunes, etc.).
- Favoriser *l'arrimage des interventions* des différents partenaires (ex : développer des ententes de collaboration et les faire connaître).
- Travailler en complémentarité et en appui à l'ensemble des policiers du PDQ concerné.

2. Le mode de fonctionnement du SPVM concernant la mise en application d'une politique ministérielle (aujourd'hui appelée «Enquête indépendante»)

Il existe au SPVM un «mode de fonctionnement» (MF) très détaillé et complexe décrivant les diverses étapes qui doivent être suivies lorsqu'une politique ministérielle est appliquée. L'expertise de l'ensemble du personnel à l'égard de ce mode de fonctionnement est par ailleurs difficile à maintenir dans ce cadre.

Toutefois, certaines mesures ont déjà été adoptées depuis les événements à l'égard de ce qui pouvait être communiqué à la population et aux partenaires lorsqu'une

intervention est sous enquête dans le cadre d'une politique ministérielle. C'est que rapidement après les événements, plusieurs partenaires et membres de la population ont exprimé leur scepticisme quant à la transparence d'une politique ministérielle qui confie automatiquement l'enquête sur le décès du jeune homme suite à une intervention policière à un autre service de police. Douter de la transparence de ce processus, c'est aussi douter de la crédibilité qu'ils peuvent accorder au SPVM. Les initiatives ci-dessous ont donc été prises.

Actions réalisées

⇒ Tenue d'un briefing technique avec les médias: la politique ministérielle et l'usage de la force.

Recommandation au Ministère de la sécurité publique (MSP)

⇒ Implantation d'un **Comité de vigie** « Enquête indépendante» qui viendrait mettre en place une structure de vigilance en matière d'enquêtes indépendantes.

Le comité aurait pour **rôle**

- De s'assurer du traitement des Enquêtes en fonction des pratiques policières dictées, des Lois et règlements et selon la Charte des droits et libertés.
- D'identifier les convergences et les divergences entre les actions policières et les orientations ministérielles pour les enquêtes indépendantes.
- Conseiller le Ministère de la Sécurité publique dans l'identification des enjeux et des orientations stratégiques en matière d'enquêtes indépendantes au Québec.

3. La sécurité du personnel

Lors de l'intervention du 9 août, tout comme lors de l'émeute du lendemain, l'intégrité du personnel policier a été menacée. Cela est sans compter qu'auparavant, en 2007 et 2008, des policiers avaient été la cible d'un tir dans Montréal-Nord. À cela s'ajoute l'ampleur du phénomène de l'encerclement des policiers et de leur agression.

Dans un contexte où l'employeur a le devoir de protéger son personnel, il était essentiel d'entreprendre des actions qui assurent la sécurité de l'ensemble du personnel policier.

Actions entreprises à l'égard de la sécurité du personnel

Actions réalisées

⇒ **Ajout de personnel au PDQ 39** afin de permettre une meilleure visibilité dans les secteurs ciblés.

- 10 agents en provenance de l'ensemble des postes de quartier desservis par le SPVM.
- Augmenter la disponibilité sur les relèves et ainsi permettre plus de flexibilité opérationnelle.
- Augmentation du groupe Module action par projet (MAP) du PDQ 39 de 4 à 6 agents et un superviseur.

⇒ **Activités dirigées par les *coachs de la communauté de pratique et de coaching en usage judicieux de la force* (CdPCUJF).**

Formation dispensée

- **Tireur hostile durant contrôle de foule**

  Ce thème fut abordé entre le 1er septembre et le 30 septembre 2008 auprès des policiers du PDQ 39, les cinq (5) groupes ont été rencontrés.

  ➢ Induction sur le contrôle de foule dans un environnement hostile.

- **Travail en milieu d'attroupement**

  Ce thème fut abordé en novembre 2008

  ➢ Induction aux manœuvres sécuritaires dans un contexte d'attroupement à potentiel hostile.

- **Formation de 12 coachs en regard de l'éthique appliquée à l'usage de la force**

  Réalisée en mai 2009

  ➢ Intégration de l'éthique au centre des rétroactions en matière de recours à la force. (coachs du PDQ 39 étaient présents)

- **Étude de cas éthiques liés à l'usage de la force**

  Juin 2009 à ce jour

  ➢ Huit (8) rétroactions de cas vécus ont été présentées aux coachs ayant suivi la formation d'éthique appliquée au recours de la force.

Actions à venir

⇒ Intégration du **dispositif GPS** au niveau des équipements

- **PTM** (poste de travail mobile - « *Lap top* ») – Système GPS existant déjà dans l'équipement en place (lap top), il ne reste que la partie du **logiciel** à développer et qui sera terminé en 2011.
- **W.T.** (radio portative) – Ce projet est complémentaire à celui des PTM et son implantation est présentement à l'étude.

Les grandes lignes du projet de géo localisation

En ce qui concerne la géo localisation des postes de travail véhiculaire (PTM), le projet va bon train.

Étapes à venir

1. Le développement de l'application a été installé dans le centre de répartition et la mise en production sera terminée vers la fin du mois de novembre 2010. L'application dans le véhicule doit quant à elle être revue dans son entier et un programmeur de l'externe doit être embauché au début de l'année 2011.

   La date prévue pour la fonctionnalité de ce système est le 31 mars 2011. L'objectif est que 250 véhicules soient géo localisés à cette date et que 350 autres PTM soient mis en service d'ici la fin 2011.

2. En ce qui concerne la géo localisation des policiers, elle sera effectuée à l'aide des nouveaux walkies-talkies qui seront munis d'une puce GPS et seront achetés dans le cadre du projet « Radiocom ».

   Ce projet est à l'étape de demander des autorisations aux autorités de la Ville de Montréal, de lancer un appel d'offres et, par la suite, d'enclencher le développement du projet. Il s'agit d'un dossier de 100 millions de dollars qui doit être approuvé par les différentes instances de la Ville de Montréal. Lorsque le tout sera complété, nous serons en mesure de géo localiser les policiers partout sur le territoire lorsqu'ils seront munis d'un tel équipement.

Annexe 1

Profil criminel du quartier de Montréal-Nord

2004-2008

SPVM
Recherche et Planification Stratégique

Profil criminel du quartier de Montréal-Nord

2004-2008

Rémi Boivin

Maurizio Délia

Mathieu Charest

14 août 2008

Ce profil criminel de l'arrondissement de Montréal-Nord (PDQ 39) tente de répondre à quatre questions :

1. Est-ce que les appels de service et la criminalité augmentent ou diminuent à Mtl-Nord depuis 2004?

2. D'où proviennent ces appels et où se concentrent les crimes dans l'arrondissement?

3. Est-ce que le sentiment de sécurité des résidents est à la hausse ou la baisse?

4. Les résidents perçoivent-ils d'un bon œil les opérations d'envergure ciblant les réseaux de distribution ou de revente de drogue (Abat, Éclat et Élagué)?

Ce profil fait usage de différentes sources de données. Deux sondages sur le sentiment de sécurité et l'appréciation des opérations policières dans le PDQ 39 (l'un en juin 2005 après le projet ABAT, l'autre en juin 2008), les événements criminels (au MIP), les données d'appels et les informations du recensement de 2001.

Nous utilisons comme unité d'analyse les 21 secteurs de recensement (ou îlot atac) qui divisent le PDQ39.

Sommaire des résultats

- La criminalité enregistrée par le SPVM et les appels de service logés par les citoyens à Montréal-Nord sont assez stables depuis 2004.

- La criminalité à Montréal-Nord suit la tendance observée depuis 2004 dans les autres secteurs de la ville de Montréal, c'est-à-dire une diminution ou une stabilité de tous les types de crimes, à court et à plus long terme.

- Le PDQ 39 est parmi les postes qui ont enregistré le volume de crimes et d'appels de service le plus élevé, en 2007. Par contre, lorsqu'on tient compte de la population nombreuse qui habite le territoire, le PDQ 39 présente des taux de criminalité et d'appels près de la médiane montréalaise.

- Le volume d'arrestations proactives a connu une légère augmentation en 2005-2006, mais demeure stable pour l'ensemble de la période.

- La criminalité contre la personne n'est pas distribuée également parmi les îlots de Montréal-Nord. L'îlot qui entoure le secteur des émeutes du 10 août 2008 présentait, en 2007, le volume de crimes le plus élevé du secteur. Cet îlot présentait aussi un volume d'appels élevé pour les infractions contre la personne, les coups de feu et les incivilités, mais pas pour les appels et les crimes contre la propriété.

- Entre 2005 et 2008, le sentiment de sécurité des résidents est resté relativement faible.

- Près de la moitié des résidents connaissent et évitent certains endroits de peur de rencontrer des membres de gangs.

- La situation semble s'être améliorée aux abords de la rue Pelletier depuis le projet Abat.

- Les projets Éclat et Élaguer ne semblent pas avoir eu les mêmes effets bénéfiques sur le sentiment de sécurité des résidents de ce secteur. Le niveau d'insécurité est resté le même de même que les comportements d'évitement et l'estimation des problèmes que causent les gangs de rue.

Question 1 : Est-ce que les appels de service et la criminalité augmentent ou diminuent à Mtl-Nord depuis 2004?

La criminalité enregistrée par le SPVM et les appels de service logés par les citoyens à Montréal-Nord sont assez stables depuis 2004. Il est également possible d'observer des sommets saisonniers durant l'été, particulièrement pour les appels et les crimes contre la personne (voir le tableau 1).

Tableau 1 -Évolution temporelle de la criminalité et des appels de service dans le PDQ 39 (Montréal-Nord), 2004-2007

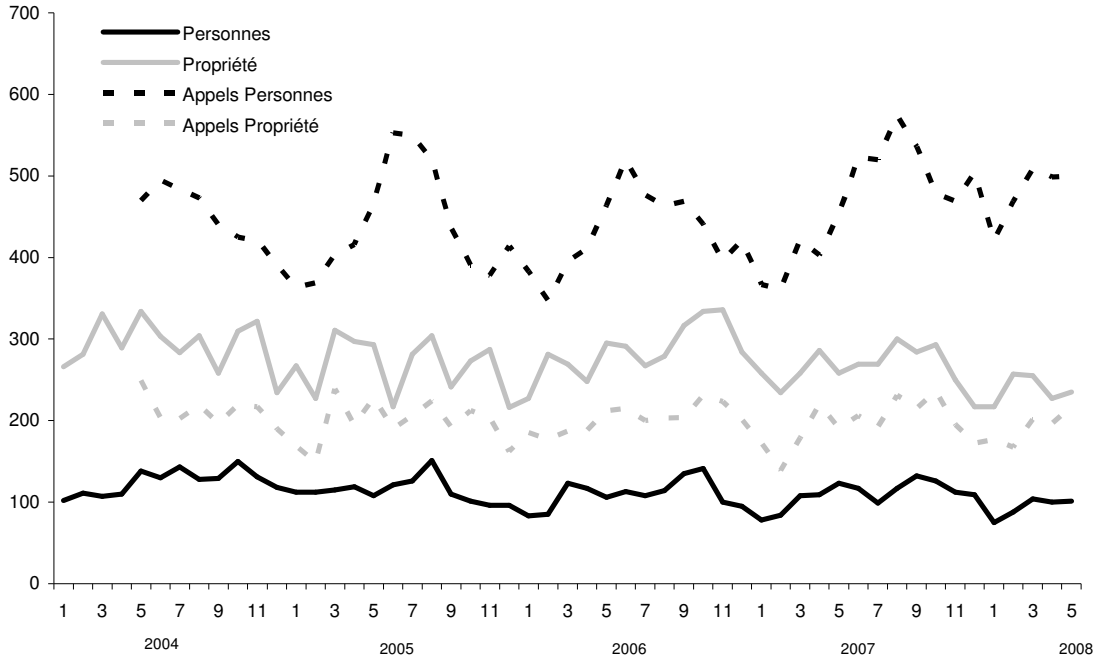

La criminalité à Montréal-Nord suit la tendance observée depuis 2004 dans les autres secteurs de la ville de Montréal, c'est-à-dire une diminution ou une stabilité de tous les types de crimes, à court et à plus long terme, tel qu'illustré au tableau 2.

Tableau 2 : Évolution de la criminalité à Montréal-Nord (PDQ 39) et dans les autres PDQ de 2004 à 2007

		2004	2005	2006	2007	Évolution court terme (2006-2007)	Évolution long terme (2004-2007)
Crimes contre la personne	PDQ 39	1603	1484	1384	1411	**2,0 %**	**-12,0 %**
	Autres PDQ	24655	24758	23751	22412	**-5,6 %**	**-9,1 %**
Crimes contre la propriété	PDQ 39	3477	3173	3390	3125	**-7,8 %**	**-10,1 %**
	Autres PDQ	93384	92898	93206	84261	**-9,6 %**	**-9,8 %**
Infractions au C.c et autres infractions	PDQ 39	6078	5922	6107	6016	**-1,5 %**	**-1,0 %**
	Autres PDQ	145659	148443	151069	148177	**-1,9 %**	**1,7 %**

Le PDQ 39 est parmi les postes qui ont enregistré le volume de crimes et d'appels de service le plus élevé, en 2007. Par contre, lorsqu'on tient compte de la population nombreuse qui habite le territoire, le PDQ 39 présente des taux de criminalité et d'appels près de la médiane montréalaise. Les crimes contre la personne semblent toutefois systématiquement surreprésentés (voir tableaux 3 et 4).

Tableau 3 -La criminalité en 2007 à Montréal-Nord et son rang par rapport à l'ensemble des PDQ (après implantation du nouveau schéma de couverture - 33 PDQ)

	PDQ 39	Médiane	Rang
Taux par 1000 habitants			
Infractions au C.c. et autres infractions (taux / 1000 habitants)	71,1	69,6	13
Crimes c. la personne (taux / 1000)	15,7	11,9	7
Crimes c. la propriété (taux / 1000)	38	41,9	21
Autres crimes (taux / 1000)	8,3	5,5	9
Selon la catégorie de crime en 2007 (nombre d'infractions enregistrées)			
Homicide	3	1	2
Tentatives de meurtre	6	3	3
Agressions sexuelles	72	37	3
Voies de fait	760	330	1
Voies de fait contre un policier	37	12	2
Vols Qualifiés	150	107	8
Enlèvements et séquestrations	39	13	1
Menaces et extorsion	284	133	1
Introduction par effraction	518	518	17
Vols de véhicules à moteur	753	372	4
Vols simples	1057	1057	17
Méfaits	528	361	4
Fraudes	233	137	6
Recel	33	20	6
Incendies Criminels	54	24	2
Cas de prostitution	9	6	11
Infractions reliées à la drogue	158	81	2
Armes offensives	39	17	1

Crimes Gang de Rue	304	71	1

Tableau 4 –Les appels de service en 2007 à Montréal-Nord et son rang par rapport à l'ensemble des PDQ (après implantation du nouveau schéma de couverture - 33 PDQ)

	PDQ 39	Médiane	Rang
Taux par 1000 habitants			
Crimes c. la personne (taux / 1000)	77,8	55,3	11
Crimes c. la propriété (taux / 1000)	28,1	28,1	17
Coups de feu et personne armée (taux / 1000)	1,2	1,0	9
Incivilités et autres désordres (taux / 1000)	25,3	23,0	15
Nombre d'appels de service			
Crimes c. la personne	5611	3019	2
Crimes c. la propriété	2348	1843	7
Coups de feu et personne armée	102	57	3
Incivilités et autres désordres	2119	1373	9
Selon la catégorie de crime en 2007 (nombre d'appels de service)			
Tentatives de meurtre	13	9	6
Agressions sexuelles	57	37	11
Voies de fait	1146	580	3
Enlèvements et séquestrations	20	8	1
Menaces et extorsion	449	229	2
Conflits	3649	1974	1
Bagarre	154	94	6

En réponse à la criminalité observée, les policiers du PDQ 39 procèdent à plusieurs arrestations proactives, par le biais des règlements municipaux, du contrôle des conditions de probation et de l'application des lois sur les drogues et les stupéfiants. Le volume d'arrestations proactives a connu une légère augmentation en 2005-2006, mais demeure stable pour l'ensemble de la période.

Tableau 5 -Évolution temporelle des arrestations proactives dans le PDQ 39 (Montréal-Nord), 2004-2007

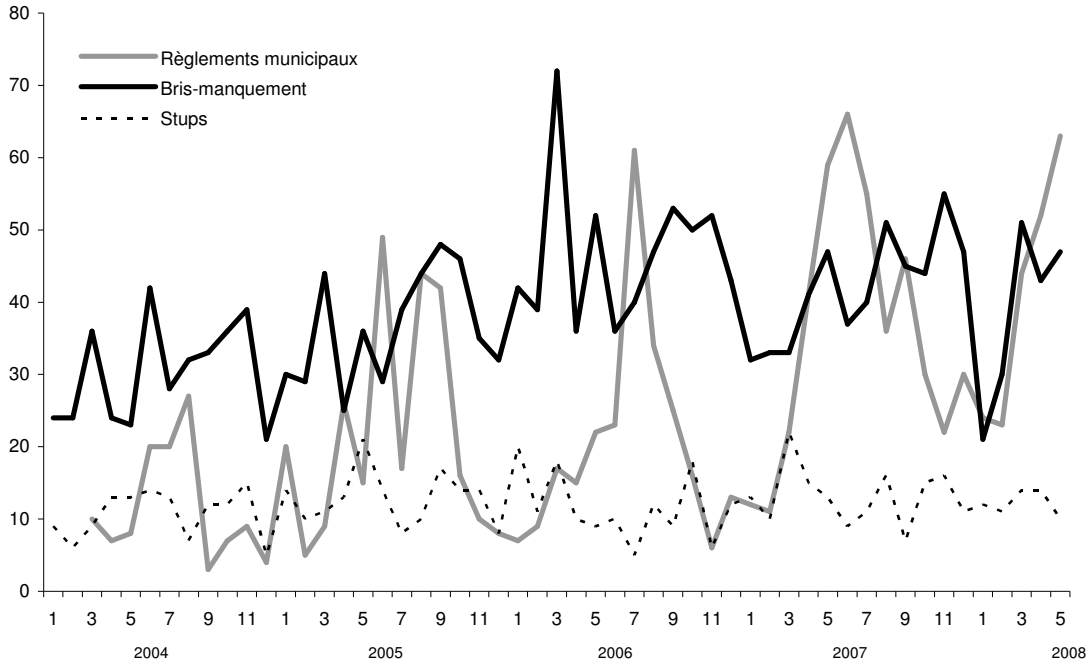

Question 2 : D'où proviennent ces appels et où se concentrent les crimes dans l'arrondissement?

La criminalité contre la personne n'est pas distribuée également parmi les îlots de Montréal-Nord. L'îlot qui entoure le secteur des émeutes du 10 août 2008 présentait, en 2007, le volume de crimes le plus élevé du secteur, tel qu'illustré par le tableau 6. Cet îlot présentait aussi un volume d'appels élevé pour les infractions contre la personne, les coups de feu et les incivilités, mais pas pour les appels et les crimes contre la propriété.

Tableau 6 –Distribution spatiale de la criminalité contre la personne à Montréal-Nord, 2007

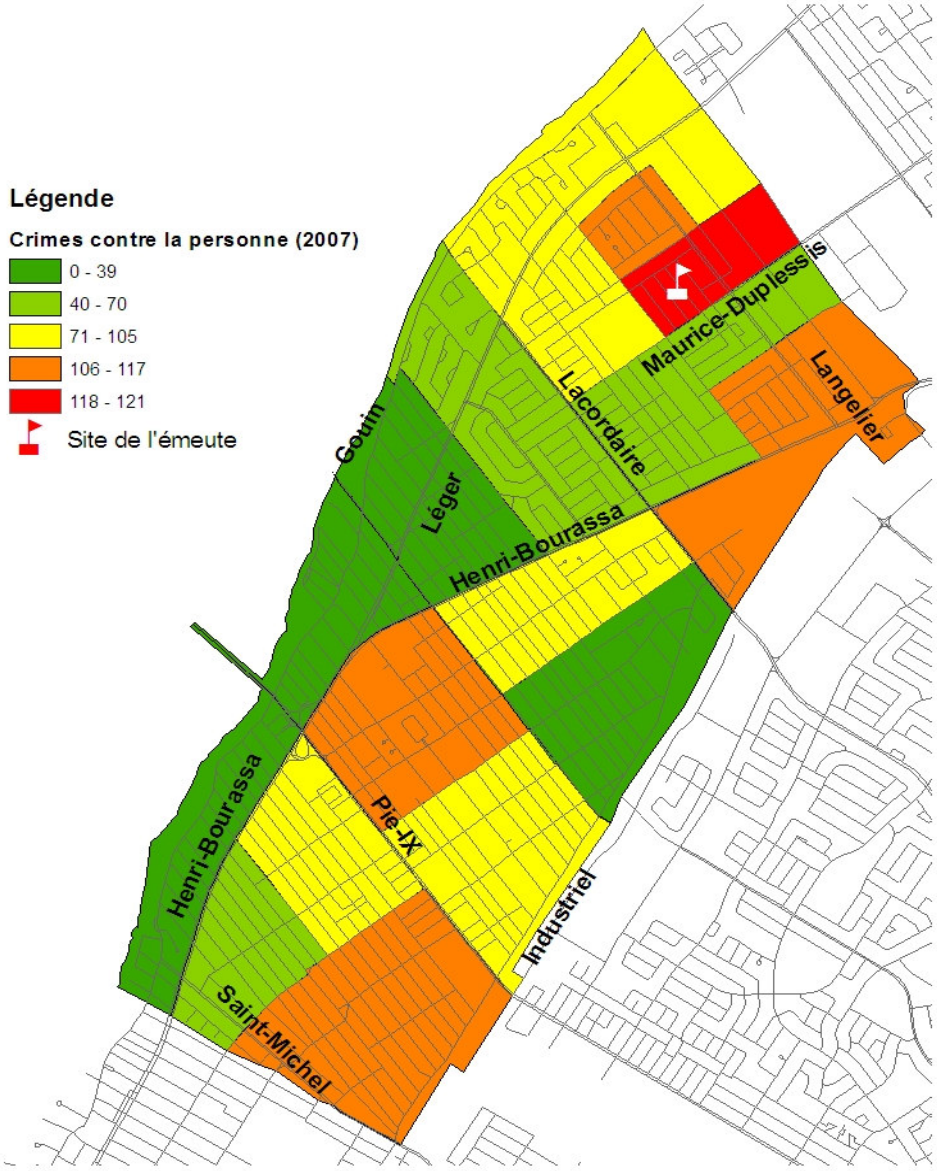

Question 3 : est-ce que le niveau d'insécurité des résidents est à la hausse ou la baisse depuis les quatre dernières années?

Deux sondages auprès de 900 résidents ont été réalisés à Montréal-Nord depuis les trois dernières années. Le premier, en juin 2005 avait pour objectif de mesurer le sentiment de sécurité des résidents, leur appréciation des problèmes que causent les gangs de rue et l'effet ressenti de l'opération Abat. Le second, en juin 2008, abordait sensiblement les mêmes thèmes mais visait également à mesurer les effets des autres opérations policières (Éclat et Élaguer) menées plus à l'est dans l'autre zone problématique (la rue Pascal). Au total, 300 personnes ont été interviewées dans ce secteur, 300 autres dans auteur de la rue Pelletier et 300 dans le reste de l'arrondissement.

Tableau 7 : Sentiment de sécurité, problèmes de gangs de rue et appréciation des opérations policières d'envergure

	Zone de la rue Pelletier		Zone de la rue Pascal		Reste de Mtl-Nord	
	2005	2008	2005	2008	2005	2008
Très inquiets de marcher seuls dans leur quartier le soir	29	22 (-7%)	32	35 (+3%)	28	26 (-2%)
Évitent certains endroits de peur d'y rencontrer des membres de gangs	47	41 (-6%)	44	41 (-3%)	51	44 (-7%)
Considérent qu'il y a beaucoup de problème de GDR dans le quartier	41	33 (-8%)	59	57 (-2%)	33	32 (-1%)
Considérent qu'il y a beaucoup de problème de GDR sur leur rue	16	13 (-3%)	34	32 (-2%)	15	13 (-2%)
Considèrent que les problèmes de GDR ont diminué au cours des dernières années	19	31 (+12%)	24	21 (-3%)	14	13 (-1%)
Ont été rassurés par les opérations policières des dernières années	61	70 (+9%)	58	45 (-13%)	59	54 (-5%)

Voici les principaux constats :

- Entre 2005 et 2008, le sentiment de sécurité des résidents est resté relativement bas. Peu importe la zone de résidence près du 1/3 des répondants sont très inquiets à l'idée de marcher seuls dans le quartier le soir. Les résidents sont généralement plus inquiets aux abords de la rue Pascal qu'ailleurs dans le quartier;
- Près de la moitié des résidents connaissent et évitent certains endroits de peur de rencontrer des membres de gangs;
- C'est aux abords de la rue Pascal que les problèmes de gangs sont les plus importants. La proportion de résident qui estime qu'il y a beaucoup de problème tout près de leur lieu de résidence y est deux fois plus élevé qu'ailleurs;
- La situation semble s'être améliorée aux abords de la rue Pelletier depuis le projet Abat. La proportion de résident très inquiets de marcher le soir dans le quartier à diminuer de 7%, les comportements d'évitement ont reculé de 6% alors que 8% moins de résidents de ce secteur considèrent que les problèmes de gangs sont très préoccupants. Ils sont également en 2008, 31% à affirmer que ces problèmes ont diminué au cours des dernières années contre 19% en 2005.
- Les projets Éclat et Élaguer ne semblent pas avoir eu les mêmes effets bénéfiques sur le sentiment de sécurité des résidents de ce secteur. Le niveau d'insécurité est resté le même de même que les comportements d'évitement et l'estimation des problèmes que causent les gangs de rue.

Question 4 : Est-ce que les résidents voient d'un bon œil les opérations d'envergure ciblant les réseaux de revente de drogues?

Les résidents du quartier voient généralement d'un très bon œil les interventions policières destinées à contrecarrer les activités criminelles des réseaux de drogues. Une étude plus approfondie sur le point de vue des résidents après l'opération Abat (voir Charest, Tremblay et LaPenna, 2005) montre que ce type d'intervention n'a pas pour effet d'envenimer les relations entre les policiers et les minorités, bien au contraire. On remarque dans le tableau 4 qu'environ 60% des résidents de Montréal-Nord (qui étaient au courant de ces opérations policières) ont été rassurés. Une très faible proportion d'entre eux ont été inquiétés (plus ou moins 5%). Ici encore, les résidents sont beaucoup plus rassurés autour de la rue Pelletier que dans le secteur de la rue Pascal. Le fait que la proportion d'individus rassurés augmente entre 2005 et 2008 autour de la rue Pelletier suggère que les problèmes ont effectivement diminué.

Annexe 2

Criminalité et interventions policières à Montréal-Nord, 2001-2009

Mise à jour des données du document

« Profil criminel du quartier Montréal-Nord, 2004-2008 »

Criminalité et interventions policières à Montréal-Nord, 2001-2009

Mise à jour des données du document

« Profil criminel du quartier Montréal-Nord, 2004-2008 »,

rédigé par Rémi Boivin, Maurizio D'Elia et Mathieu Charest

(14 août 2008)

Document de travail

Préparé par :

Rémi Boivin, conseiller en planification

Section recherche et planification

Service de police de la ville de Montréal

14 octobre 2010

* En 2008, le PDQ 40 a été fusionné au PDQ 39. Ainsi, depuis 2008, le PDQ 39 couvre l'ensemble du territoire de Montréal-Nord.

Figure 1 : Évolution annuelle de la criminalité contre la personne, SPVM et PDQ 39, 2001-2009

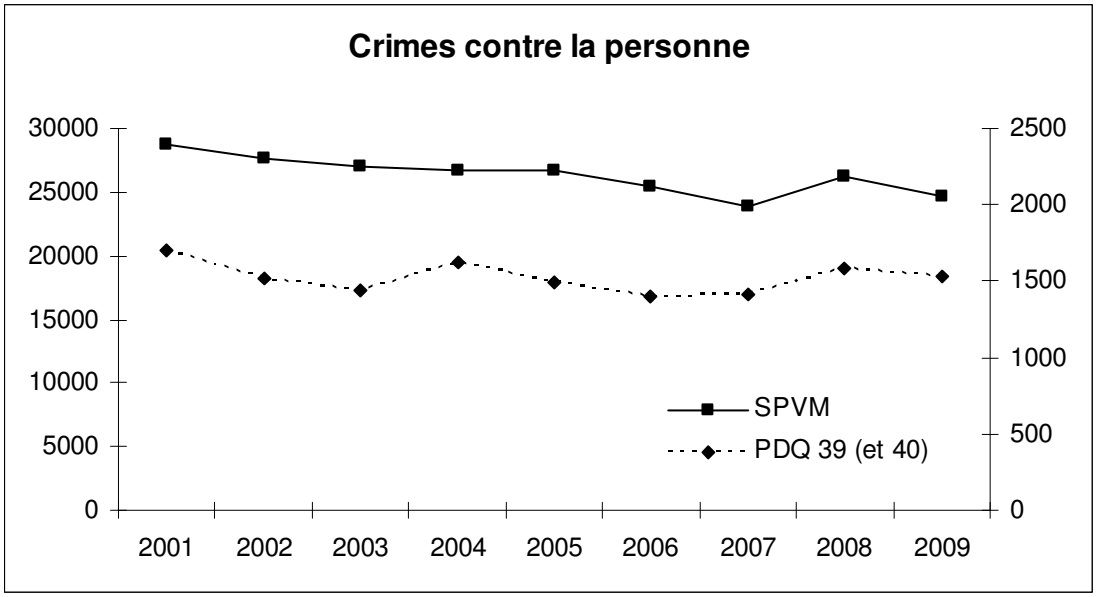

* La hausse des crimes contre la personne en 2008 est en bonne partie attribuable à une modification temporaire des pratiques d'enregistrement des infractions des policiers de Montréal. Cette modification était une des stratégies utilisées par les policiers pour faire pression sur l'employeur lors des négociations entourant le renouvellement de leur contrat de travail. Il s'agit donc d'une hausse artificielle qui ne doit pas être interprétée comme une hausse de la criminalité réelle en 2008. Pour plus d'informations, voir le chapitre « L'évolution de la criminalité » de Gilbert Cordeau, publié dans le recueil « Lecture de l'environnement du Service de police de la ville de Montréal ».

Tableau 1 : Crimes contre la personne, SPVM et PDQ 39, 2001-2009

	SPVM	PDQ 39
2001	28789	1705
2002	27578	1523
2003	27094	1446
2004	26722	1620
2005	26707	1492
2006	25469	1406
2007	23829	1412
2008	26295	1587
2009	24682	1531

Figure 2 : Évolution annuelle de la criminalité contre les biens, SPVM et PDQ 39, 2001-2009

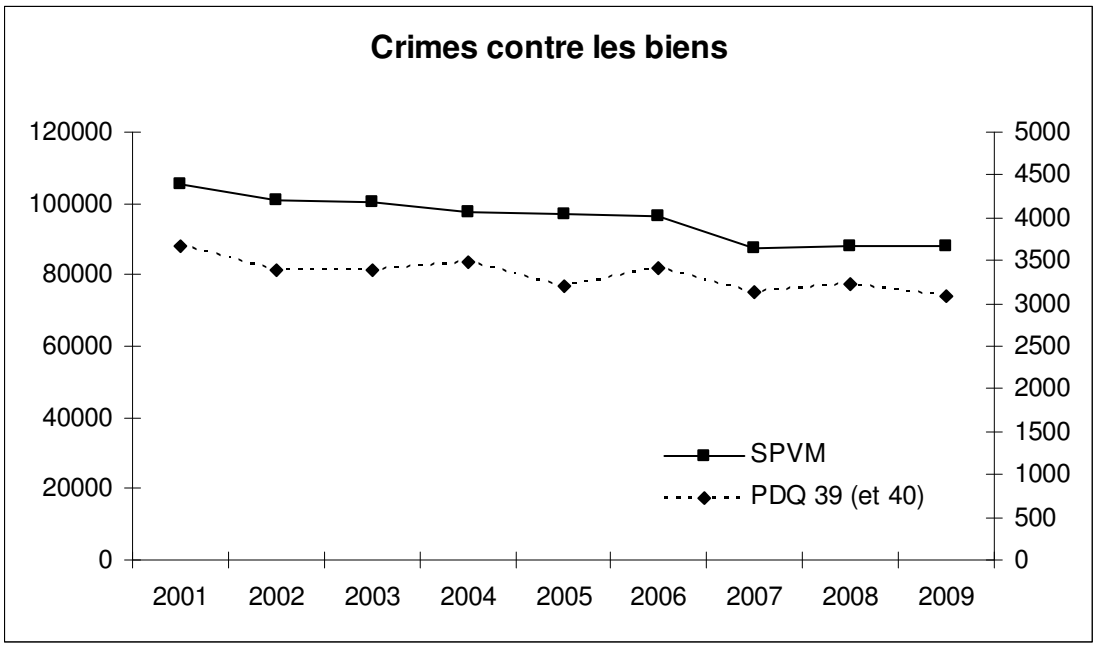

Tableau 2 : Crimes contre les biens, SPVM et PDQ 39, 2001-2009

	SPVM	PDQ 39
2001	105262	3671
2002	101183	3390
2003	100336	3394
2004	97720	3489
2005	97268	3194
2006	96723	3407
2007	87392	3125
2008	87978	3223
2009	87986	3089

Les figures 1 et 2 présentent le nombre de crimes contre la personne et contre les biens enregistrés par le SPVM de 2001 à 2009, inclusivement (les tableaux 1 et 2 présentent les valeurs qui y sont associées). L'échelle de gauche réfère au volume enregistré par le SPVM (ex : 24 682 crimes contre la personne enregistrés par le SPVM en 2009), tandis que l'échelle de droite présente le volume enregistré à Montréal-Nord (PDQ 39).

La figure 1 (p.4) du document original présentait l'évolution de la criminalité et des appels de service à Montréal-Nord, ce qui permettait de conclure que « la criminalité enregistrée par le SPVM et les appels de service logés par les citoyens à Montréal-Nord [*étaient*] assez stables depuis 2004 [*jusqu'à 2007*]. » Les figures 1 et 2 ci-contre comparent plutôt l'évolution de la criminalité à Montréal-Nord et pour l'ensemble du territoire couvert par le SPVM. Ainsi, les figures démontrent que la criminalité à Montréal-Nord présente une légère tendance à la baisse depuis 2001, et que cette évolution est comparable à celle des autres quartiers de Montréal.

Tableau 3 : Appels de service, SPVM et PDQ 39, 2005-2009

	SPVM	PDQ 39	%
2005	420167	19244	4,6%
2006	422721	18917	4,5%
2007	420172	19169	4,6%
2008	410191	19324	4,7%
2009	404737	18906	4,7%

Le tableau 3 est un complément aux figures 1 et 2. Il présente le nombre d'appels de service pour l'ensemble du territoire desservi par le SPVM et pour Montréal-Nord, pour la période 2005-2009. La colonne de droite présente la proportion d'appels de service du SPVM qui concernaient Montréal-Nord. De nouveau, les données indiquent que le PDQ 39 suit la tendance à la baisse observée ailleurs à Montréal.

Tel que noté dans le document précédent, la criminalité n'est pas répartie également à l'intérieur des quartiers. Certains secteurs sont plus criminalisés que d'autres. La figure 3 (page suivante) présente la répartition de la criminalité contre la personne à Montréal-Nord, en 2009. Les couleurs indiquent le volume de criminalité enregistrée dans l'îlot : les secteurs rouges ont le volume le plus élevé, tandis que les secteurs verts ont le plus faible. En 2009, le nombre de crimes contre la personne par îlot a varié de 3 à 150.

Il est à noter que la répartition géographique de la criminalité de 2009 est presque identique à celle de 2008, qui présentait aussi plusieurs similitudes à celle de 2007 (figure 6, p.9 du document original). Autrement dit, les secteurs les plus criminalisés de Montréal-Nord sont à peu près les mêmes d'une année à l'autre.

Figure 3 : Distribution spatiale de la criminalité contre la personne à Montréal-Nord, 2009

Annexe 3

SOMMAIRE DES ACTIONS DU PDQ39

Le Poste de quartier 39 est un poste qui a développé plusieurs programmes en matière de prévention de la criminalité dans les dernières années. Comme vous pourrez le constater, plusieurs d'entres eux existaient avant les événements du mois d'août 2008 mais, étant donné l'utilité et les résultats obtenus avec ces divers programmes, nous avons décidé de poursuivre ces stratégies en matière de prévention car notre travail effectué auprès des jeunes du secteur est primordial dans le contexte où nous voulons développer de meilleures relations entre la population (jeunes, parents, partenaires, associations, etc) et nos policiers. En voici quelques exemples.

A) PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ – PROGRAMMES CORPORATIFS

Opération « grand nettoyage»

Opération qui vise à contrer le délabrement urbain (ramassage des carcasses d'autos, rapport au service d'urbanisme de la municipalité des anomalies constatées.) – Cette opération est la première phase aux différents plans de visibilité mis en place dans les dernières années.

Un parent : un allié essentiel.

- **Clientèle visée** : communauté haïtienne.
- **Objectif** : outiller les parents en collaboration avec les centres jeunesse.
- Rencontres effectuées à **cinq (5) reprises chaque année : 2005-2006-2007.**

Programme jeunes en patrouille.

- **Clientèle visée** : jeunes adolescents issus du milieu ethnoculturel de Montréal-Nord.
- **Objectif** : favoriser le rapprochement, augmenter le sentiment de sécurité. Favoriser le partenariat entre les divers organismes de Montréal-Nord, les jeunes et la police.
- **Depuis 10 ans en période estivale (à l'exception de l'été 2008 car nous étions dans l'implantation du schéma de couverture de services et il y a eu la fusion des PDQ 39 et 40).**

Visite des camps de jours dans les parcs et CPE

- **Clientèle visée** : les jeunes du niveau primaire.
- **Objectif :** Démystifier le travail policier, information règle de sécurité. Favoriser le rapprochement avec les jeunes et animateurs de parcs.
- **Quarante (40) rencontres par année, durant la période estivale de chaque année.**

Kiosque Génie-vélo et burinage dans les parcs

- **Objectif :** favoriser le rapprochement avec les citoyens, en partenariat avec le club optimiste et tandem paix et sécurité.
- **Cinq (5) rencontres par année en moyenne. Période de mai à août chaque année.**

Rencontre avec les jeunes à la Résidence Drolet.

- **Clientèle visée** : les jeunes à risque 13-17 ans.
- **Objectif** : par des rencontres, sensibiliser sur les conséquences à poser des gestes répréhensibles et rapprochements avec la police.
- Une rencontre par année **depuis 2004 en juin.**

Olympiade des Aînés

- **Clientèle visée** : les aînés et les jeunes du milieu.
- **Objectifs :** Favoriser les interactions des aînés des différentes résidences.

  Rapprochement intergénérationnel par l'implication de la maison des jeunes.
- **Depuis 10 ans en août. Cette année, elle s'est tenue le 19 août 2010.**

Visite de l'ensemble des restaurateurs et dépanneurs

- **Objectif** : Amener à la baisse les vols qualifiés sur les livreurs.

  Intervenir auprès des commerçants (trousse de sécurité, incitation à utiliser la ligne « info crime »).
- **En décembre de chaque année depuis 2004.**

Implication au niveau du projet rebondi en partenariat avec un organisme communautaire.

- Le projet **Rebondi** mise sur l'intérêt des jeunes pour le basket-ball et le soccer. Les agents profitent de la remise des ballons pour approcher les jeunes lors de leurs visites dans les écoles, dans les organismes communautaires, dans les parcs, lors des appels de service ou toutes autres situations qui favorisent le rapprochement et les échanges.

Tournoi de basketball de rue.

- **Clientèle visée** : les jeunes issus de milieux défavorisés.
- **Objectif** : renforcer les liens du PDQ 39 avec les organismes et les jeunes.
- **En août de chaque année depuis 2000; en 2008, 2009 et 2010 : équipes de policiers.**

Examen du Commandant

- **Clientèle visée** : les élèves de 1ère année jusqu'au 1er secondaire.
- **Objectif recherché** : sensibiliser et éduquer les jeunes aux divers lois et règlements qui régissent la société. Les gagnants de l'examen sont convoqués à une journée VIP au PDQ et il y a une remise de certificat. Le but est de faire connaître à ces jeunes le métier de policier et plusieurs prix de présence leur sont remis.
- **Avril et mai pour examen et depuis 2006 journée VIP en juin.**

Projet: Création et présentation d'une pièce de théâtre avec la collaboration de la commission scolaire Pointe de L'Ile et la compagnie de production Théâtre Parmi Nous.

- Pièce de théâtre intitulée « Ou Ça, Ou Ça ».
- **Clientèle visée** : jeunes de 6e année sur le sujet des gangs de rue (GDR).

  Trois (3) écoles défavorisées : niveau primaire ciblé; en 2010, trois (3) présentations et vingt (20) conférences données.
- **Objectif** : sensibiliser les jeunes à faire les bons choix « GDR versus Famille» thème abordé : intimidation via internet, non-respect de l'autorité parentale.

B) CONFÉRENCES – PROGRAMMES CORPORATIFS

Conférence à L'escale 13-17

- **Clientèle visée** : jeunes 13-17 ans.
- **Objectif** : sensibiliser les jeunes à l'usage des stupéfiants et leurs effets néfastes. Une rencontre par année dans la semaine de la toxicomanie.

Novembre de chaque année depuis 7 ans.

Conférence « Un parent, un allié essentiel »

- **Clientèle visée :** communauté haïtienne
- **Objectif** : outiller les parents en collaboration avec les centres jeunesse.
- Rencontres effectuées à **5 reprises chaque année : 2005-2006-2007.**

C) EN MILIEU SCOLAIRE – PROGRAMMES CORPORATIFS

École Primaire

⇒ Programmes **S.O.S. J'ai besoin d'aide**

- **Clientèles visées** : maternelle, 1re et 2e années
- **Objectif recherché** : favoriser le rapprochement avec la police, prodiguer des conseils de sécurité aux enfants sur les comportements à adopter pour se promener en toute sécurité.
- Projet pilote en 2006 au PDQ 39; il a été implanté dans la région Est en 2008.

Cent vingt cinq (125) classes rencontrées par année en moyenne.

⇒ **Programme de sensibilisation sur l'intimidation**

- **Outils utilisés** : DVD « LES MAUX CACHÉS » et DVD « Sois prudent c'est gagnant » (clientèle visée : 4e et 5e années).
- **Objectif recherché** : favoriser la dénonciation de l'intimidation physique et verbale.
- Quarante huit (48) classes rencontrées par année en moyenne. **Novembre à février chaque année depuis 2004.**

⇒ **Concours Mascotte**

- Rencontre avec les jeunes d'une école primaire sur le sujet de l'intimidation et visionnement du DVD « Les Maux Cachés ».
- Sensibilisation des jeunes de la 3e à la 6e année à l'importance de la dénonciation. Informer les jeunes des détails du concours.
- 8 conférences effectuées et une conférence de presse suite à la divulgation de la mascotte gagnante.

⇒ **Conférence Gangs de rues** (clientèle visée, 5e et 6e années)

- **Objectif** : Contrer l'adhésion au phénomène GDR et sensibilisation aux conséquences sur la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents **(**LSJPA).
- **Soixante (**60) classes rencontrées en moyenne par année. En m**ai et juin depuis 7 ans.**

⇒ **Programme Corporatif Gangs de rues**

- Concours de dessins, concours de slogan et présentation de la pièce de théâtre «Dazibao », pour les 5e et 6e années. 20 classes rencontrées. **Janvier à février 2004.**

⇒ **Connais-tu ma gang?**

- **Clientèle visée** : parents et intervenants du milieu.
- **Objectifs** : sensibiliser et outiller les parents face au phénomène gangs de rues.
- **Deux cent cinquante (**250) parents rencontrés et accompagnés d'un ex-membre de gangs de rues. (Mélanie Carpentier) **mai 2006.**

⇒ **<u>Projet Dazibao</u>**

- Pièce de théâtre sur les fugues et les GDR.
- 4 écoles primaires participantes et 16 conférences sur le phénomène GDR suite à la présentation de la pièce de théâtre.

<u>École Secondaire</u>

⇒ Conférence sur **l'escalade de la violence, taxage, drogue, incivilités et Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA)**.

- **Clientèle visée :** secondaire 1
- **Objectif** : sensibiliser les jeunes aux gestes physiques qu'ils considèrent banals ainsi que démystifier l'intervention des policiers.
- **Trente** (30) classes rencontrées en moyenne par année. En o**ctobre de chaque année.**

⇒ **Rencontre hebdomadaire avec les gens du milieu des 4 écoles secondaires**.

- **Objectif** : échange d'informations sur les problématiques qui peuvent avoir une répercussion directe à l'école comme à l'extérieur et rédaction de rapport aux unités du SPVM concernées.

  Tous les vendredis durant l'année scolaire depuis 9 ans.

⇒ **Présentation pièce de théâtre « Prince Serpent »**

- **Clientèle visée** : Secondaire 1
- **Objectif :** sensibiliser les jeunes filles à l'exploitation sexuelle faite par les GDR.

  Trois (3) pièces par année pour environ 1000 élèves. **Mai et Avril depuis 3 ans.**

⇒ **Présentation pièce de théâtre sur la** Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents **(LSJPA)**

- **Clientèle visée** : Secondaire 1
- **Objectif** : Donner des informations aux jeunes sur la loi et sur le système de la justice pénale pour adolescents.

- En partenariat avec l'organisme **Éduquealoi.** Trois cent (300) jeunes ciblés. **Mai 2008.**

⇒ **Rencontre personnalisée avec des élèves et leurs parents** et la direction lors de problème particulier tant au niveau primaire que secondaire.

125 rencontres par année en moyenne.

⇒ **Kiosque de prévention dans les écoles secondaires**

- **Objectif** : donner des informations sur le métier de policier, la drogue, GDR et sensibiliser les jeunes sur les conséquences.

Octobre et juin depuis plus de 7 ans.

⇒ **Kiosque de prévention écoles secondaires et primaires lors de la remise de bulletin**.

- **Objectif** : rencontrer les parents en compagnie de leurs enfants.

En novembre de chaque année + 3ans

⇒ **Cadre de référence en milieu scolaire**

- **Clientèle visée** : direction et personnel de soutien.
- **Objectif** : les informer de leur pouvoir et leurs devoirs dans leur établissement scolaire en partenariat avec la section intervention jeunesse.

Septembre 2007 et octobre 2008.

⇒ **Conférence sur les incivilités**

- **Clientèle visée** : école Lester-B.Pearson et Henri-Bourassa.
- **Objectif** : diminuer les méfaits et conflits.

Mars et avril de chaque année.

⇒ **Comité École Amos**

- **Clientèle visée** : les jeunes 16-21 ans à risque et criminalisés.
- **Objectif** : favoriser les échanges avec la clientèle et support avec le milieu scolaire.

⇒ **Opération rentrée scolaire**

- **Clientèle visée** : 25 établissements scolaires.
- **Objectif** : Faire des rencontres individuelles avec toutes les directions et le personnel de soutien des écoles et élaborer un plan d'action commun pour l'année.

  Septembre chaque année depuis toujours.

⇒ **Projet Parrainage en partenariat avec les Caisses populaires**

- **Clientèles visées :** 10 jeunes de milieux défavorisés
- **Objectif :** Parrainer les jeunes de la 6^{e} année au 5^{ième} secondaire tant au niveau scolaire que parascolaire**.**

  Octobre 2008

D) MISE EN PLACE DE PLANS DE VISIBILITÉ – SECTEUR PDQ 39-40

2004

Projet **ABAT (Projet de la rue Pelletier)**

Le contexte de ce projet était que plusieurs résidants et commerçants du secteur vivaient dans l'insécurité, au même titre que plusieurs étudiants de l'école secondaire Calixa-Lavallée ainsi que des usagers du transport en commun de la ligne Henri-Bourassa. Le projet a donc été travaillé en quatre axes (information, prévention, recherche et répression). Les délits soulevés étaient entre autres : les désordres publics, des actes criminels, le non-respect de règlements municipaux.

- **Clientèle visée** : citoyens du secteur ciblé.
- **Objectif** : redonner aux citoyens leur qualité de vie.

2006, 2007 et 2008

PDQ 39 et 40 - Plan de visibi**lité conjoint**

Lutte au phénomène des gangs de rue PDQ 39 et 40

La priorité était la visibilité policière et le rapprochement avec la population sans perdre de vue la lutte au phénomène de gangs de rue.

Les objectifs de ces interventions visent à :

- rassurer la population locale et les commerçants;
- favoriser un rapprochement avec les citoyens entre la police et les jeunes;
- assurer un environnement paisible aux résidants;
- déstabiliser les activités criminelles des gangs;
- diminuer les actes d'incivilités.

En 2009, ce plan s'est poursuivi dans le PDQ 39.

2007

Projet rue Pascal

Le projet s'inscrit dans une continuité du projet "visibilité 2006", relativement à la lutte au phénomène de gangs de rue dans le *secteur nord-est* de Montréal-Nord. En ce sens, il représente un "sous projet » à l'intérieur d'une démarche globale.

Août 2008

Coordination d'une équipe «task force-prévention»

Objectif : Échanger avec la population et amorcer un rapprochement suite aux événements d'août 2008

Le MAP du PDQ 39, les agents sociocommunautaires du PDQ 39 et les agents de la Section Intervention jeunesse Est se sont impliqués.

Septembre 2008

Développer des activités de communication avec le journal local, le microsite du PDQ 39 ou par la présence de policiers auprès d'organismes.

Objectif : Diffuser des messages rassurants dans les médias locaux et communautaires.

Mai 2009

Création d'une escouade vélo composée de 6 policiers pour la saison estivale

Objectif : Rencontrer les organismes et tenter de démystifier le travail des policiers et créer des ponts durables entre le PDQ 39 et ces organismes.

Mise sur pied d'un réseau téléphonique de communication entre les différents intervenants

Objectif : Favoriser les échanges afin d'améliorer les liens de communications

Élaboration d'une politique locale d'accueil de policiers au PDQ 39

Objectif : Offrir, à tout nouveau policier, les outils nécessaires pour œuvrer à Montréal-Nord.

Tout policier recrue, muté ou promu est rencontré lors de son arrivée au poste 39 et reçoit ces outils.

Annexe 4

Caractéristiques de la population du site des émeutes

Montréal

SPVM

CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION DU SITE DES ÉMEUTES

Document préparé par :

Valérie Courville

Direction stratégique

Section recherche et planification

1) Présentation de la méthode statistique

La grande région de Montréal compte 860 secteurs de recensement pour lesquels des renseignements sont disponibles sur la population en 2006. Le découpage du territoire a été réalisé par Statistique Canada de façon à ce que la population de chacun de ces secteurs soit relativement homogène. Les émeutes de Montréal-Nord ont eu lieu sur un territoire qui coïncide pratiquement avec celui d'un secteur de recensement (*le 610,05*). Les données du recensement ont donc été analysées de manière à identifier les particularités de la population qui habite ce secteur par rapport à celle du reste du territoire montréalais. Pour les fins de cette analyse, 131 variables ou facteurs de risque ont été calculées à partir des données du recensement. Une analyse de distribution a été faite afin d'identifier quelles étaient les variables pour lesquelles la population du site des émeutes obtenait des concentrations hors normes (calcul du score Z) par rapport au reste de la population du reste de Montréal-nord, de même que de celle du grand Montréal. Une classification automatique (cluster) des 860 secteurs de recensement a ensuite été faite afin d'identifier les secteurs qui ont une population qui présente des caractéristiques semblables à celle du site des émeutes.

2) Résultats

2.1 Renseignements généraux sur la population du site des émeutes

- Le site des émeutes est habité par environ 5 000 personnes. La population a diminué entre 2000 et 2006 alors qu'elle a augmenté dans la plupart des autres secteurs de la grande région de Montréal.
- Le secteur compte 113 femmes pour 100 hommes.
- Parmi les plus de 15 ans, deux personnes sur cinq vivent en couple.
- Plus de la moitié des logements du secteur sont occupés par des familles avec enfants.
- Il y a davantage de familles monoparentales que de familles biparentales dans le secteur.
- Pratiquement tous les habitants sont locataires d'un appartement situé dans une petite conciergerie de moins de cinq étages (94% des logements). Le montant payé pour le loyer mensuel est moyen, soit de 575$. C'est plus que ce qui est demandé dans certains autres secteurs de Montréal-Nord.
- Les occupants d'un logement sur six ont déménagé au cours de l'année. La moitié des logements sont occupés par d'autres personnes qu'il y a cinq ans. La majorité des personnes qui ont récemment emménagé dans le secteur habitait auparavant la même subdivision de recensement.
- Le secteur n'est pas un quartier d'accueil pour les nouveaux arrivants. Deux habitants sur trois sont nés au Canada. Seule une personne sur onze a immigré au pays au cours des cinq dernières années. Les habitants du secteur sont presque tous résidents permanents.

- Dans la moitié des cas, les habitants du secteur sont présents au Canada depuis au moins trois générations.
- Peu de personnes (une sur douze) sont enfants de d'immigrants.
- Moins de la moitié des personnes de plus de 15 ans travaillent.
- Le taux de chômage est de 16%. Il est de 21% chez les pères de familles et de 24% chez les jeunes hommes de moins de 25 ans.
- La majorité des personnes qui ont un emploi travaillent dans le secteur de la fabrication, du commerce, du transport et de l'hébergement ou de la restauration.
- Le revenu médian après impôt des couples n'est que de 37 000$. Celui des mères monoparentales est de 25 000$.
- Plus de la moitié des jeunes enfants vivent au sein d'une famille à faible revenu.
- Selon la Direction de la santé publique, la mortalité par suicide du secteur est significativement plus élevée que celle de Montréal.

2.2 Particularités de la population du site des émeutes par rapport à la population du reste de la grande région de Montréal

- La population est jeune ; une forte proportion de la population est âgée de moins de 15 ans ; peu d'habitants ont entre 60 et 75 ans.
- La plupart des appartements sont occupés par un nombre élevé de personnes. Il y a beaucoup de familles monoparentales ; le nombre d'enfants par famille est grand, surtout chez celles qui comptent deux parents
- La proportion d'immigrants n'est pas particulièrement forte. Pour la plupart, les immigrants présents sur le territoire sont arrivés au Canada lorsqu'ils étaient enfants ; une forte proportion des immigrants est arrivée dans les années 1990, une décennie durant laquelle il y avait peu d'admissions en raison d'une situation économique difficile.
- Beaucoup de ces immigrants sont nés dans les Caraïbes ou en Amérique centrale; une forte proportion des habitants appartient à la population des minorités visibles, en particulier Noirs et latinos américains ; une forte proportion des habitants a des ancêtres qui sont originaires des Caraïbes, de l'Amérique latine et de l'Afrique.
- Un fort pourcentage de la population est sans diplôme.
- Le chômage est important, surtout chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans. Le taux d'emploi est faible et en particulier pour les hommes âgés de 25 ans et plus, et en particulier les pères de jeunes enfants.
- Le revenu médian après impôt est faible pour l'ensemble de la population; il est particulièrement faible pour les couples avec enfants; une forte proportion des revenus des mères monoparentales et des couples avec enfants provient des transferts gouvernementaux (allocations et aide sociale).

2.3 Particularités de la population du site des émeutes par rapport à la population du reste de Montréal-Nord

Les différences énumérées ci-dessus sont aussi observées lorsqu'on compare la population du site des émeutes à celle du reste de l'arrondissement. En outre, la population du site des émeutes se différencie aussi de la manière suivante :

- Pour l'essentiel, la population est âgée de moins de 45 ans.
- Davantage de logement sont occupés par des colocataires.
- Il y a davantage de personnes d'origine asiatique.
- Il y a moins de personnes de langue maternelle anglaise.
- Les immigrants sont arrivés plus récemment au pays ; on compte plus de personnes qui n'ont pas la citoyenneté canadienne.
- La mobilité est plus forte puisque davantage de logements sont aujourd'hui occupés par d'autres personnes que celles qui étaient là il y a un an ou il y a cinq ans.

2.4 Identification des autres secteurs de recensement dont la population présente des caractéristiques semblables à celles de la population du site des émeutes

On a procédé à une analyse des secteurs du recensement par classification automatique (*cluster*), en utilisant 58 variables pour lesquelles la population du site des émeutes se distingue.

Les résultats de la classification montrent que dix-neuf autres secteurs de l'île présentent des ressemblances avec le secteur visé. Ces secteurs sont situés dans neuf PDQ :

- Secteur 68 dans le PDQ 15 (sud-ouest) (*quadrilatère Georges-Vanier / autoroute Ville-Marie / Guy / St-Jacques*)
- Secteurs 112.01, 116, 117, 118 et 119 dans le PDQ 26 (Côte-des-Neiges) (*quadrilatère Décarie / Jean-Talon / Victoria / Van Horne et quadrilatère Victoria / Jean-Talon / Côte-des-Neiges / Queen-Mary)*
- Secteur 220 dans le PDQ 33 (Parc Extension) *(quadrilatère Bloomfield / St-Roch / voie ferrée)*
- Secteurs 256, 257, 258, 259, 260 et 261 dans le PDQ 30 (Saint-Michel) (*quadrilatère St-Michel / voie ferrée / limites St-Léonard / Jarry et quadrilatère 2e avenue / Émile-Journault / St-Michel / Jarry*)
- Secteur 286 dans le PDQ 10 (Cartierville) *(quadrilatère Grenet / Louisbourg / autoroute 15 / voie ferrée)*
- Secteur 328 dans le PDQ 13 (LaSalle) (*quadrilatère voie ferrée / St-Patrick / 138 / Wanklyn*)

- Secteur 410.03 et 417.01 dans le PDQ 7 (Saint-Laurent) (*quadrilatère Sainte-Croix / voie ferrée / autoroute des Laurentides / boulevard Métropolitain et quadrilatère Marcel-Laurin / voie ferrée / St-Germain / Poirier*)

- Secteur 511.02 dans le PDQ 3 (Pierrefonds) (*zone Sunnybrooke / Cérès / voie ferrée / Gouin / autoroute 13)*

- Secteur 610.04 dans le PDQ 39 (Montréal Nord) *(quadrilatère Rolland / Villeneuve / Allard / Arthur-Chevrier)*

2.5 La criminalité dans les secteurs de recensement dont la population présente des caractéristiques semblables à celles de la population du site des émeutes

Nous avons vérifié quels sont les secteurs, parmi les dix-neuf présentés précédemment, qui ressemblent au secteur de l'émeute de Montréal-Nord au niveau de la criminalité contre la personne et de la criminalité reliée aux gangs de rue. Le taux de criminalité par 1000 habitants (ha) en 2007 a été utilisé comme de mesure de comparaison entre les secteurs identifiés.

Points de repère :

- Le secteur de l'émeute de Montréal-Nord a le taux de crimes contre la personne le plus élevé à 26,6 / 1000 ha et de 6,4 / 1000 ha pour les crimes reliés aux gangs de rue.
- Pour l'ensemble de la ville de Montréal, le taux de criminalité contre la personne est de 12,9 / 1000 ha et de 0,6 / 1000 ha pour les crimes reliés aux gangs de rue.

Parmi les sites similaires à celui de l'émeute, quatre d'entre-eux présentent également des ressemblances au niveau de la criminalité qui s'y produit.

- PDQ 15 (Quadrilatère Georges-Vanier / autoroute Ville-Marie / Guy / Saint-Jacques) : le 2^{ième} taux de crimes contre la personne le plus élevé à 25,4 / 1000 ha et 10,8 / 1000 ha pour les crimes reliés aux gangs de rue.

- PDQ 33 (Quadrilatère Bloomfield / St-Roch / Voie ferrée) : le 3^{ième} taux de crimes contre la personne le plus élevé à 25,2 / 1000 ha et 1,9 / 1000 ha pour les crimes reliés aux gangs de rue.

- PDQ 30 (Quadrilatère 39^{ième} rue / Jarry / Pie-IX / limite de Saint-Léonard) : le 4^{ième} taux de crimes contre la personne le plus élevé à 20 / 1000 ha et 8,4 / 1000 ha pour les crimes reliés aux gangs de rue.

- PDQ 07 (Quadrilatère Sainte-Croix / Voie ferrée / autoroute des Laurentides / Boulevard Métropolitain) : le 4^{ième} taux le plus élevé de crimes contre la personne le plus élevé à 20 / 1000 ha et de 0 / 1000 ha pour les crimes reliés aux gangs de rue.